

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ - **Michel ROCARD et l'Algérie**

- Recension du général (2S) Maurice FAIVRE -

NDLR : Pendant la guerre d'Algérie, les camps de regroupement sont créés dans le but de priver le FLN de l'appui de la population. Les regroupements de population désignent les déplacements massifs de population dans des lieux *ad hoc* et sont à distinguer des recasements, qui sont des déplacements de population dans des villes ou villages préexistants. A partir de 1957, les autorités en Algérie française décident de lutter contre la guérilla menée par le FLN en reprenant le contrôle de la population et en privant le FLN des moyens logistiques (abri, nourriture) qu'il obtient de gré ou de force auprès de la population. Pour cela, des zones interdites sont créées, où tout être vivant, homme ou animal, est abattu sans sommation. La population qui y vit est chassée de ses habitations et regroupée dans des villages de tentes ou construits à cet effet, sous la surveillance de l'armée. Les villages vidés de leurs habitants sont souvent détruits pour ne pas pouvoir être utilisés par le FLN. Le déplacement de la population est en général forcé, même s'il est parfois arrivé que la population elle-même d'un village demande la protection de l'armée française pour échapper aux zones de conflit ou à la pression du FLN.



[...Une mythologie s'est développée autour du rapport de Michel ROCARD sur les camps de regroupement en Algérie, remis le 17 février 1959 à Paul DELOUVIER, délégué général du gouvernement, et rendu public les 16 et 18 avril par France Observateur et Le Monde puis intégralement par Témoignages et Documents grâce à une fuite sciemment organisée au cabinet du garde des Sceaux Edmond MICHELET... (source Persée : http://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2003_num_90_338_4021)...]

Jacques JUILLARD rapporte : « Il y a eu des camps en Algérie ; même si, bien entendu, ces camps ne **sont pas comparables aux camps Nazis et aux camps stalinien**s, il reste qu'il y a eu des camps et que, dans l'esprit de beaucoup de gens - il y a eu un rapport qui fait partie de la mythologie de la période... ».

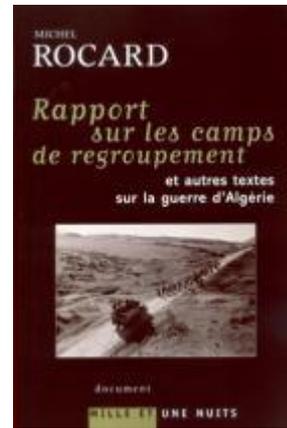
De nos jours en Algérie on peut lire le mot de « *camp de concentration* ».

Le Général (2° S) Maurice FAIVRE, historien, nous apporte les précisions ci-dessous :

A l'occasion du décès de Michel ROCARD, les médias on rappelé ses **prises de position sur l'Algérie** :



Michel ROCARD (1930/2016) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Rocard



1. Sa première intervention est celle du *Rapport pour la République algérienne associée à la France* rédigé avec Henry FRENAY au printemps de 1957.

Reçu à l'ENA en 1956, M. ROCARD adhère au *Comité social d'étude et d'action pour la paix en Algérie*.

Il s'oppose à la politique algérienne de Guy MOLLET et Robert LACOSTE, et anticipe la création en sept.1958 d'un *Parti socialiste autonome*, précurseur du PSU. Il estime que *l'armée est hostile à la population algérienne, laquelle appuie totalement le FLN* ; ceci est une erreur historique en 1958 (fraternisation du 16 mai et avis de Mohammed HARBI).

2. Sa deuxième intervention est la rédaction le 17 février 1959 d'une *Note sur les centres de regroupement, à l'attention du Délégué général de la France en Algérie*.

Affecté en Algérie en septembre 1958, M. ROCARD a été informé par **Jacques BUGNICOURT**, officier SAS à Orléansville, du déplacement des populations dans des centres de regroupement, afin qu'ils échappent au contrôle du FLN.

Cette note, diffusée par *le Monde* du 18 avril, fait état de la situation tragique du million d'Algériens déplacés, qui sont menacés par la famine et par la mortalité infantile élevée (un enfant sur mille tous les deux jours !). M. ROCARD n'a visité qu'une quinzaine de Centres de regroupement, principalement dans l'Orléansvillois, alors qu'il y en a déjà plus de mille. Il souligne qu'un crédit de 100 millions de nouveaux francs a été demandé pour soutenir ces regroupements.



Centre de regroupement de l'Atlas blidéen

Réalité historique (1).

3. Les médias semblent ignorer les réactions négatives du Délégué général **DELOUVRIER**, qui déclare le 16 mai 1959 qu'il n'a pas donné mandat de faire ce rapport, et que la mortalité infantile dans les regroupements est inférieure à ce qu'elle était dans les anciennes mechtas.

En août 1959 DELOUVRIER écrit à la *Ligue des droits de l'Homme* que la Note de ROCARD constituait une *information partielle*, et que le but des regroupements consistait à créer 1 000 nouveaux villages destinés au développement économique et social de l'Algérie, dans le cadre du plan de Constantine.

Grâce aux regroupements, la scolarisation des jeunes musulmans passe de 15% en 1954 à 40% en 1960 et 65% en 1961.

4. Un compte-rendu sur les centres de regroupement avait été demandé par le général SALAN à 5 Inspecteurs généraux, dont la synthèse avait été confiée au **préfet R. MARTIN** (31 janvier 1959). M. ROCARD semble ignorer ces C.R. D'autre part **Eric WESTPHALL**, affecté au cabinet DELOUVRIER, dément l'existence d'un crédit exceptionnel de 100 millions (1 milliard planifié en 1959).

Affecté à la Direction de l'Agriculture, J. BUGNICOURT rédige en 1960 un rapport favorable aux nouveaux *centres ruraux* (les 1000 villages), sans faire référence au rapport de son ami ROCARD.

Le **GPRA** publie des critiques virulentes des regroupements de populations, qu'il assimile à des camps de concentration; mais les C.R. des « **wilayas et des mintakas** » reconnaissent la réalité : "*Nous sommes coupés de tout ; la population ne nous suit plus*". C'est une des causes de la révolte de **SI SALAH**.



« Nouveau village » du Plan de Constantine : <http://www.metropolitiques.eu/Surveiller-et-moderniser-Les-camps.html>

5. Il est apparu que pour des raisons de sécurité, certains regroupements ont été opérés sans préparation, et que certains n'étaient pas viables (article **MACAIGNE** dans *le Figaro* du 22 juillet 1959). Ils seront interdits par le Délégué général en mai 1960.

Des jugements négatifs ont été publiés ultérieurement par des historiens qui ne les ont pas visités : **BOURDIEU** en 1964, **CORNATON** en 1967, **AGERON** en 2000, **Kamel KATEB** en 2001.

Xavier de PLANHOL, géographe universitaire, a visité les villages blidéens en 1959-60, et publié un mémoire favorable aux regroupements : *le niveau de vie moyen s'est sensiblement relevé; les resserrements ont permis l'instauration d'une vie communautaire et le développement d'infrastructures matérielles et scolaires.*

Les autorités militaires reconnaissent à la fois les difficultés rencontrées et les réussites de l'opération en matière de sécurité et de développement (généraux **BEAUFRE, OLIE, GAMBIEZ, PARLANGE, VANUXEM**, colonel **TRINQUIER**). Le général **RONDOT**, expert du renseignement, fait l'éloge de "*l'extraordinaire entreprise de construction humaine*" qu'il a vue dans le centre créé par le colonel de **SAINT-SIMON**. Rares sont les avis défavorables des chefs de SAS. 90% des personnes déplacées ont préféré en 1962 rester dans les nouveaux villages, qui selon **Bruno ETIENNE**, sont devenus les *villages socialistes de la Révolution algérienne*.



Bidonville de **NANTERRE (France)** dans les années 1960

(1) - Maurice Faivre : *Les 1000 villages de DELOUVRIER. Protection des populations musulmanes contre le FLN.* Esprit du Livre, 2009.

- Xavier de PLANHOL : *Les nouveaux villages de l'atlas blidéen.* PUF 1961.

- Archives de DELOUVRIER (1DV17), de l'armée de terre (1h1096 - 2576), de l'outremer (15 CAB /143), de la Commission de Sauvegarde (F60-3156) et du CICR (BAG 251 008 012).

- ouvrages des auteurs cités.,.

2/ - Rapport du chef de la S.A.S. de la région de ROKNIA (Est algérien)

La Région de ROKNIA, au Sud-Est de JEMMAPES, a un relief assez mouvementé qui a permis aux rebelles, dès le début des événements, de s'y implanter facilement et d'y faire régner la peur, la misère et la famine. Elle compte plus de 6.000 Habitants.

-Il a donc fallu appeler l'Armée pour chasser le rebelle et ramener à nous la population qui ne nous faisait plus confiance.

-La S.A.S de OUED-MOUGER a été créée le 1er Août 1957 et s'est fixé pour Mission de reprendre contact avec les populations et de les Administrer.

-Le premier problème a été de soustraire la population à l'influence rebelle en lui assurant la sécurité. Il fallait donc la regrouper.

Le Regroupement de ROKNIA a été commencé en Janvier 1958 et Groupe actuellement 600 Personnes. Il rassemble presque toutes les familles des Fellahs et des Ouvriers agricoles qui habitaient dans les environs immédiats du village.

-Le regroupement de GAUCI a été commencé en juillet 1958 et abrite 432 personnes. Il groupe les familles des Fellahs des Anciens douars MELLILA et OUM-NEHAL. Depuis le début des événements, ils n'avaient plus aucun contact avec l'administration française.

-Mais la S.A.S, ne s'arrêtant pas là, a dû déployer ses efforts pour assurer à ces familles regroupées un habitat décent. Rapidement, des crédits ont été accordés par l'autorité préfectorale. De petites Maisonnets surgissent de terre, des cafés Maures ouvrent leurs portes. La vie Normale Reprend, et avec elle l'espérance.

-Cependant beaucoup ont dû abandonner leurs petites propriétés. Aussi aux alentours du regroupement de GAUCI 80 Has de terre ont été entièrement cultivés, avec l'aide de la S.A.S et de la S.A.P, pour les besoins de la population.

Parallèlement, à l'aide des crédits accordés par l'autorité préfectorale, dans la région de ROKNIA 10 Chantiers ont été ouverts permettant d'assurer de nombreuses journées de travail aux chômeurs de la Région.

- A Toute ces populations, la France offre la possibilité de s'administrer elles-mêmes.

-Les trois communes de ROKNIA, EL-GHRAR et MEZIET ont été créées par arrêté en date du 14 Janvier 1957, et le 27 Juillet 1957 les Mairies des Communes d'EL-GHRAR et de MEZIET sont inaugurées.

Administrées pour le moment par une délégation spéciale, elles auront bientôt à leur tête un conseil municipal librement élu par la population elle-même.

Les habitants de ces régions prennent peu à peu conscience de leur responsabilité de citoyens Français.

-Mais la croissance démographique de ces régions, leur prospérité économique posent un redoutable problème: Il existe toute une jeunesse qu'il faut instruire, éduquer, scolariser.

En 1957-58 le village de ROKNIA possédait une seule classe pouvant recevoir 34 enfants. 200 enfants ne pouvaient fréquenter l'école.

Pour l'année 1958-59 2 Classes permettant de scolariser 68 élèves fonctionnent. Et pour la rentrée d'octobre 1959, une troisième classe sera ouverte. Ainsi 48 élèves supplémentaires pourront prendre place sur les bancs d'une école française. Le premier Mars 1959, une école coranique a été instituée.

-Les familles les plus nécessiteuses sont directement secourues par la S.A.S qui fait fréquemment des distributions de vivres et de vêtements.

C'est en présence du Maire de CARCES (Var) et des membres du Conseil Municipal, des représentants du Souvenir Français et de leurs porte-drapeaux, des membres des associations patriotiques du Var et de leurs porte-drapeaux, qu'a eu lieu l'inauguration solennelle de l'inscription de Paul TEUMA enlevé-disparu du 5 juillet 1962 à Oran sur le Monument aux Morts de CARCES.



Aboutissement du combat de Marie TEUMA : Il y a lieu de souligner son obstination et sa ténacité qui lui ont permis de faire face aux multiples embûches...

La cour d'Appel de Rennes en date du 15 octobre 2013 a acquiescé l'adjonction du titre « Mort pour la France » sur l'acte de décès de Paul TEUMA né le 30 juillet 1918 à CARCES.

Cette décision fait jurisprudence, ainsi tous les enlevés-disparus après l'indépendance de l'Algérie sont reconnus comme victimes civile de faits de guerre et ont droit à cette mention.



Tous les enlevés-disparus de la guerre d'Algérie peuvent être reconnus « **Morts pour la France** ».

4/ - 5 juillet 2016, à Lyon, cérémonie aux morts d'Oran : « La pierre parle aussi »

Source : <https://unp-lyon.org/2016/07/06/5-juillet-2016-a-lyon-ceremonie-aux-morts-doran-la-pierre-parle-aussi/#more-4345>

Information transmise par M. Guy MONTANER

Mardi, dans le quartier de la Duchère, à Lyon, avait lieu une émouvante cérémonie annuelle en hommage aux français d'Algérie assassinés à Oran le 5 juillet 1962.



L'Union Nationale des Parachutistes était là avec sept de ses adhérents pour bien rappeler que la guerre d'Algérie ne s'est pas terminée le 19 mars 1962 et qu'après cette date de nombreux crimes, disparitions, viols et destructions se sont déroulés dans toute l'Algérie, en violation flagrante du cessez-le-feu et des accords d'Évian comme l'attestent les archives officielles progressivement déclassifiées depuis 1979.

Cette cérémonie se tenait devant le Monument aux Morts 1914-1918 d'ORAN qui possède lui aussi une histoire car il fût « rapatrié » d'Oran en décembre 1967 et installé au n°3 du boulevard Balmont, aujourd'hui place Bachaga BOUALEM, à la Duchère. Ce quartier de Lyon a accueilli en 1962 plus de 2000 familles de pieds-noirs. En 1965, plus d'un tiers de sa population était constitué de rapatriés d'Algérie.



Monument aux morts (1914/1918) d'ORAN transplanté à la Duchère sans son socle de 8 mètres. Photo du 25 septembre 2015.

Saïd BOUALEM était responsable de la harka de l'Ouarsenis pendant la guerre d'Algérie. Ce monument marque donc un lien très fort entre harkis et rapatriés d'Algérie. La présence à cette commémoration d'anciens harkis, de l'Union Départementale

des Anciens combattants Français Musulmans et leurs Enfants et de plusieurs autres associations d'anciens combattants, en est la preuve.

Hubert Julien-LAFERRIERE, maire du 9^e arrondissement, et Germaine FABRICATORE, présidente de la Fédération Nationale des Rapatriés, ont évoqué cette « *tragédie occultée et dissimulée qui a fait plus de 700 morts et disparus, hâtivement transportés et enfouis dans des fosses communes* » et rappelé le parrainage qui unissait dès 1956 LYON et ORAN. On ne parlait pas alors de jumelage mais de parrainage puisque les deux villes appartenaient au même pays.

Harkis et rapatriés seront de nouveau ensemble devant ce monument le 25 septembre prochain. L'UNP répondra encore et toujours « *Présent !* »

5/ - **LDH TOULON**

NDLR : Le site de la **L**igue des **D**roits (*pour certains*) **H**ommes est spécialisé dans la lutte anticolonialiste. Le 5 juillet 2016, eu égard à l'absence d'informations relatives aux massacres d'ORAN je me suis permis de leur envoyer ce courriel :

De : [Jean-Claude ROSSO](#)

Date : 05/07/2016 16:04:56

A : [LDH](#)

Sujet : **Les massacres du 5 juillet 1962 à ORAN**

Bonjour Messieurs

Aujourd'hui, 5 juillet 2016, n'apparaît sur votre site aucune mention sur les tragiques massacres du 5 juillet 1962 à ORAN. Cette lassitude à ne pas parler d'êtres humains, assassinés ou disparus ce jour là, paraît surprenante !

Pourtant il est récurrent de lire sur votre site, chaque année en mars, la mort des six éducateurs par l'OAS, sans que vous n'écriviez un seul mot sur les 150 instituteurs ou professeurs de l'éducation nationale tués par le FLN pendant sa guerre de libération.

Quelquefois apparaissent des sujets présentés par des pieds-noirs, dits progressistes, ce qui laisserait penser que les autres ne le sont pas...

Y aurait-il une sélection dans vos articles ?

Aussi à toutes fins utiles, et sans me faire la moindre illusion, je vous adresse le PDF « Synthèse » que j'ai édité pour commémorer ce triste événement.

Je vous prie de croire à ma courtoisie républicaine, sans plus.

NDLR : A ce jour je n'ai reçu aucune réponse !

6 / - **Le passé colonial a laissé place à une crise identitaire, extrêmement virulente dans les banlieues, les outre-mer et la société française**



Auteur **Philippe DOUCET** député du Val d'Oise

Deux mois avant les « émeutes » des banlieues, l'historien Pascal BLANCHARD offrait -avec une vingtaine de co-auteurs- un regard neuf sur la complexité des héritages coloniaux en France, au cœur de nombreux débats, notamment sur la notion « *d'identité nationale* », avec le livre de son collectif, *La Fracture coloniale*. Son ouvrage préfigurait alors le constat sans appel qu'il dresse aujourd'hui dans *Vers La guerre des identités? De la Fracture coloniale à la révolution ultranationale*, paru en mai 2016. En dix ans, la fracture est devenue béante, et le passé colonial, non-digéré, a laissé place à une crise identitaire, extrêmement virulente dans les banlieues, les outre-mer et la société française.

Vers la guerre des identités ausculte les prolongements contemporains de ce passé tout en interrogeant les mille manières dont les héritages coloniaux font aujourd'hui sentir leurs effets, à travers les contributions d'une vingtaine de spécialistes: relations intercommunautaires, ghettoïsation des banlieues, difficultés et blocages de l'intégration, antisémitisme, manipulation des mémoires, conception de l'histoire nationale, crise de l'antiracisme, montée en puissance du racisme, débats sur la laïcité et l'islam de France...

Pour lire la suite voir avec ce lien : http://www.huffingtonpost.fr/philippe-doucet/le-passe-colonial-a-laisse-place-a-une-crise-identitaire-b-10772836.html?utm_hp_ref=france

NDLR : Hors d'un contexte politique auquel je refuse de souscrire ; force est de constater que ces prétendues élites auraient mieux fait de s'interroger pour quelles raisons on en est là ! Leur refus constant de nier l'évidence, pendant de nombreuses années, est affligeant eu égard au politiquement correct imposé. Jusqu'à présent seul un passif colonial est mis en cause ; sans se rendre compte que l'unique responsabilité de notre pays entrainerait pour le uns, des sollicitations victimaires accompagnées d'un souhait d'excuses voire de repentance et pour les autres, aigreur et ressentiment profond.

Pourquoi nos familles victimes du terrorisme d'hier sont devenues maintenant coupables d'appropriation de l'Histoire ? Alors que pendant près de 114 ans on a imprégné à cette communauté, issue de multiples générations, la grandeur de la France avec son Empire, dont l'Algérie son fleuron avait été départementalisée depuis 1848. L'histoire des barbaresques écumant la méditerranée pendant trois siècles avec un marché aux esclaves florissant à ALGER est totalement escamotée ; seule l'horrible responsabilité négrière est incriminée et bien sûr à charge exclusive de l'Occident... Nous sommes en permanence désignés, à tort, seuls tortionnaires d'une guerre coloniale et nos ennemis d'hier totalement absous de responsabilités liées aux crimes commis. Le spectre de l'OAS nous est encore imputé tout en occultant les raisons de sa révolte et sa relative durée en Algérie (mars 1961 à juin 1962). A titre de comparaison le FLN, accompagné de ses affidés, sévit de novembre 1954 à nos jours...



A quand une rue « MERAH » à Toulouse ?

Nos compatriotes Harkis, français de volonté et par le sang versé, sont presque considérés comme des traîtres en France. Quant aux porteurs de valises ou leurs héritiers, ils seraient devenus les héros de la décolonisation en revendiquant être des chevaliers blancs, unique ambassadeur des libertés et des lumières... A chaque date commémorative s'exprime la même litanie de mise en cause liée à l'exclusive torture commise par nos soldats et nos recueils stigmatisés ironiquement de « *NOSTALGERIE* »...

Le criminel AMIROUCHE, responsable de milliers de morts, repose en paix dans un lieu encore inconnu du peuple algérien par la seule volonté de leurs dirigeants. Pourquoi ?

Même nos leaders politiques s'inclinent et reconnaissent, en toute hémiplegie et inconséquence, un colonialisme responsable de tous les maux ; comment s'étonner alors que ces jeunes déracinés et instrumentalisés ne s'interrogent-ils pas ! De nos jours c'est la France métropolitaine dans son ensemble qui serait presque raciste et bien sûr le racisme anti-blanc serait un fantasme.

Sommes-nous aussi responsables de tous les échecs d'assimilation, malgré les milliards déversés, d'une population dont on connaît, de nos jours, la préférence et l'attachement aux drapeaux...étrangers ?

Dans quelques années il est à craindre que les crimes du *Bataclan* soient « oubliés » comme ceux du 20 août 1955, de MELOUZA en 1957 ou du 5 juillet 1962 à ORAN ; ceux-ci sont hélas oubliés depuis bien longtemps par une majorité de nos compatriotes élevés au culte de la repentance !

Pour le moment nous en sommes encore là :

OUSSAMA, HOLLANDE et BARTOLONE au stade vélodrome (Source Mme B LEONELLI)

Marseille : France-Allemagne - 7 juillet 2016 « *Viva l'Algérie* » : Voir avec ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=nUDnML4SQg>

7/ - PORT- VENDRES et l'Algérie

Source : <http://www.cote-vermeille.fr/histoire/port-vendres-1/port-vendres-et-l-algerie>

En 1804, Port-Vendres n'est encore que le port annexe de COLLIOURE et ce malgré les incitations créées par l'administration pour venir y résider. En 1823, PORT-VENDRES est séparé de COLLIOURE et devient une Commune de 282 habitants.

-1830 Le début de la conquête de l'Algérie crée un nouvel intérêt pour le port.

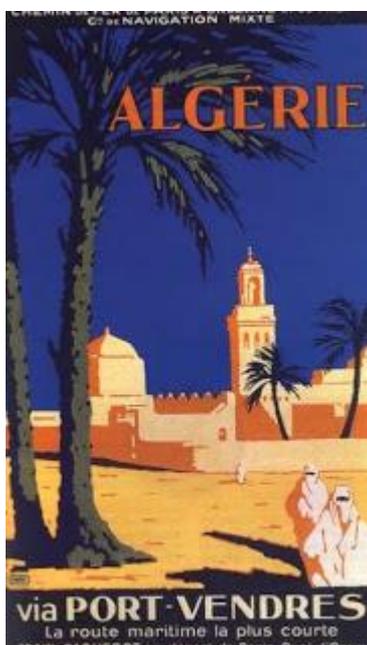


PORT VENDRES, le Brick *le Faune* , ex yacht impérial de Napoléon III .

-1836 La Marine octroie une importante subvention, qui va permettre la création de la jetée, de trois cales de carénage, et le creusement d'une nouvelle darse de 300m de long sur 145m de large et 9m de profondeur. Les déblais serviront à la réalisation de la place Castellane.

-1842 De nouveaux crédits permettront de percer les 2 tunnels d'accès à la jetée.

-En 1867, avec l'arrivée du chemin de fer, PORT-VENDRES va pouvoir rivaliser avec SETE et MARSEILLE pour des liaisons vers l'Algérie.



PORT-VENDRES devient le port français le plus près de L'Afrique du Nord. (350 milles pour Alger)

-Le 2 juillet 1880, a lieu le premier départ pour Alger (Vapeur mixte " Moïse ") suivi le 4 juillet d'un départ sur Oran avec le " Charles Quint ", puis le " Ville de Barcelone "

Un service hebdomadaire de transport de courriers, colis, fret et passagers sera assuré par la Compagnie Transatlantique

jusqu'en 1895. Le temps de traversée était de 29 heures pour Alger et de 38 heures pour Oran.

-En 1881, une première Gare Maritime sera construite en bois. La voie ferrée parviendra jusqu'au port.

-En 1895, la Compagnie Transatlantique cède la concession à la Compagnie de Navigation Mixte. Celle-ci transportera 156 000 passagers entre Port-Vendres et L'Algérie entre 1900 et 1910.

Le début du siècle, verra l'arrivée de la vapeur avec le "*Félix Touache*", le "*Medjerda*", la "*Marsa*" et le "*Mustapha I*". Leur arrivée et départ nécessiteront de longues manoeuvres dans le port. Le "*Medjerda*" sera torpillé le 11 mai 1917 au large de l'embouchure de l'Ebre. Il coulera en 7 minutes faisant 500 victimes. Il sera remplacé par le "*Mustapha II*".

Durant les années de guerre le trafic *passagers* se maintiendra.

-Le 10 novembre 1918, à la veille de l'Armistice le "*Félix Touache*" saute dans le port faisant 5 victimes. Sabotage ou accident le mystère reste entier. Puis, arrivera le paquebot "*Théodore Mante*", enfin arriveront en 1922, les Gouverneurs "*TIRMAN*", "*CAMBON*", "*LEPINE*", avec une capacité de 300 passagers.

Ceux ci seront donnés par l'Etat contre la somme de 5 francs annuels, comme dommage de guerre.

-En 1922, le "*Gouverneur TIRMAN*" s'échoue sur la pointe de l'oasis. Il sera renfloué.

-De 1920 à 1925, le trafic progressera fortement ; puis explosera à partir de 1925 (60 000 passagers) jusqu'en 1930 (100 000 passagers).

-A partir de 1929, les lignes vers l'Algérie verront des paquebots plus modernes : "*El Goléa*", "*El Kantara*", "*El Mansour*", "*El Djézaïr*".

-En 1929, en même temps qu'est lancé l' "*El Goléa*" une nouvelle gare maritime est inaugurée ainsi que le Grand hôtel de la Compagnie du Midi. L'accès par voie ferrée permet une liaison directe aux bateaux depuis Paris.

-Le 25 mai 1931, l' "*El Goléa*" s'échoue sur les rochers du *Cap del Freu* au Nord de l'île de Majorque. Il ne pourra pas être renfloué car il se cassera en deux.

-Le 20 juin 1936, l' "*El Kantara*" s'échoue près du port de Palamos (Espagne). L' "*El Mansour*" dérouté se portera rapidement à son aide et le désenhouera. La guerre va profondément modifier l'activité du port. Le 19 août 1944, il sera complètement détruit. Il faudra attendre la fin de 1945 pour voir le port à nouveau utilisable.

-En 1946, le paquebot "*Gouverneur Lépine*" reprend le service de l'Algérie.

-En septembre 1948, l' "*El Mansour*" recommencera ses liaisons vers Alger.



-A partir de 1950, le "*Président de Cazalet*" rejoindra Alger puis Oran, parfois renforcé par le "*Kairouan*".

La Gare Maritime complètement détruite sera transférée et reconstruite en 1952 quai de la douane.

Le trafic *passagers* de 100 000 au début des années 50 passera à près de 150 000 en 1961; principalement dû aux besoins militaires.

-1962 va voir la fin de la guerre d'Algérie et son indépendance. Ceci entamera le déclin du port.

-Octobre 1963 marquera la fin des liaisons vers l'Algérie.

L' "*El Mansour*", cher aux coeurs des Port Vendrais, ira finir ses jours comme hôtel flottant au Centre d'essai atomique du Pacifique. En 1974, devenu inutile, il sera coulé.

-ORAN la radieuse voici ce qui en reste en 2009 (Source M. Guy MANSUY)

Je ne reconnais plus la ville, mais quelle tristesse! preuve de l'incapacité de ceux qui ont dirigé depuis 1962..et qui n'ont même pas su réussir leur indépendance

ORAN la radieuse voici ce qui en reste....

<http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=stade+magenta+a+oran+1960&source=web&cd=1&ved=0CC4QFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.villedoran.com%2Fp63.html&ei=gr0uT9i9Gcf18QPJ1ISQDw&usg=AFQjCNGfBuyL6dpAro8CC-dOYjr2j945NA>

-Balade à travers la ville d'Alger en 1960 (Source M. Guy MANSUY)

Voir avec ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=G1Js0KxRtkY>

-TERRE D'ALGERIE en 1951 (Source M. Guy MANSUY)

Voir avec ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=iGoDy_-DK5M



BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO